



## Divorce ou annulation ??

-----  
Par benhacene

Bonjour voila je me suis marier en 2011 en Algérie avec une française , lors de son retour en France en a décidé de nous séparez la transcription de mariage a étai faite par le service central d'état civil a Nantes , lors de ma recherche sur internet j'ai constaté quel c'est remarier et j'ai confirmé son mariage j'ai demander des acte de mariage a Nantes par le service central d'état civil elle et toujours ma femme aucune mention de divorce sur l'acte de mariage , la je me trouve confus que dois-je faire aider moi s'il vous plais